

Conformément au compte-rendu du Comité Directeur du 03/07/01 sans demande de modification dans les 15 jours suivant leur réception, les comptes-rendus seront adoptés.

la séance débute à 19h00.

Réunion du

3 juillet 2023

Crédit  Mutuel

WACK
www.wack.com

Infos Président

Infos fédérales

- Opération Eté Ping renouvelée avec l'action des clubs.
- La FFTT a signé une convention avec Décathlon qui vend des kits Baby-Ping (125€), kits échauffement (240€) et kit Ping Santé (495€).

Infos régionales

- Réunion du Conseil de Ligue : remise de récompenses à 14 jeunes de la Ligue suite à leurs résultats. Axel Bossis est lauréat d'un chèque de 50€ à utiliser chez Wack.
- 19 917 licenciés en Ligue au 30 juin 2023 dont 1 019 événementiels (aucune pour la Vendée).
- Un conseil de Ligue serait prévu en Vendée le 20 avril 2024.
- L'AG électorale de Ligue se déroulera le 29 juin 2024 en Mayenne.
- Le relai de la flamme dans le 49 aura lieu le 28 mai 2024 à la Romagne.
- Annulation du championnat PN féminin. Désormais elles passeraient de la D1 à la N3 directement.

Infos départementales

- François Guillou demande à entrer dans le Comité Directeur. **Sa cooptation est approuvée à l'unanimité.**
- Le dossier ANS est abordé. Sur les 50 000€ à distribuer aux clubs, les 7 associations vendéennes suivantes vont recevoir : 2 450€ pour Aizenay ; 1 500€ pour Sables Vendée ; 1 500€ pour Beaufou ; 1 900€ pour Achards ; 1 500€ pour Angles ; 1 800€ pour Ferrière ; 1 900€ pour Roche Vendée. En ce qui concerne les Comités sur 38 000€ dont 13 700€ pour le 44 ; 10 000€ pour le 72 ; 8 500€ pour le 53 et 5 500€ pour le 49. La Vendée va recevoir 1 500€ !!! Jérôme Liaigre ne comprend pas cette mafia. Nous avons présenté un budget très réaliste de 9 400€ et nous n'allons recevoir que le minimum. C'est inacceptable. Nous avons toujours fait ce que la Ligue nous a demandé : avance de 25 000€ pour les championnats d'Europe, organisation des championnats de France en 2022 au Vendépasce par la force alors que tous les membres du Comité s'y opposaient et avance de 10 000€ pour leur

Présents

AUGAIN Michel
BABARIT Julien
BOURMAUD Stéphanie
BROCHARD Stéphane
GRAIZEAU Cyril
GRELLIER Raphaëlle
LIAIGRE Jérôme - coopté

Invités

PASQUEREAU Fabienne
SEYMOUR Tony

Absent

ARTUS Henry

organisation. La Ligue est allée au bout de ce que la Vendée peut endurer. A présent, nous ne céderons plus tant que la situation restera dans l'état actuel. Nous ne comptons pas en rester là et un courrier va être adressé en Ligue puis en copie à la Fédération. Comme l'indique Tony Seymour, qu'en est-il de la charte d'éthique qui soit disant doit garantir l'impartialité vis-à-vis des 5 départements ? Le Président de la Ligue sera invité à notre prochaine réunion où nous aurons des questions à lui formuler sur ce sujet. Ce n'est pas une question de qualité de dossier puisque les autres ont sensiblement tous les ans la même somme, c'est scandaleux !!!

Infos Secrétaire

- Fermeture du secrétariat du 29 juillet au 21 août.

Infos Trésorier

- Le 4^{ème} relevé de compte a été envoyé mi-juin, puis une facture complémentaire a été envoyée pour les clubs en défaut d'arbitrage. Il reste encore 1 200€ à nous parvenir.
- Un nouveau bon à payer va être envoyé au CMO, avec la nouvelle date de signature de la convention, pour le paiement des challenges.
- Changement du matériel informatique : un devis de 2 900€ vient d'être signé.

Infos CTD

- Tony Seymour aborde un mail reçu de Julien Babarit, en mai, qui demande l'étude des dotations allouées pour les récompenses au Fémi-Ping. Cette aide sensée développer la licenciation féminine n'atteint pas son objectif. Les montants sont trop conséquents par rapport au challenge général. Il est donc proposé de reporter la part donnée par le Comité sur le Challenge CMO : soit 700€ à redistribuer.

Il est proposé de répartir la somme comme suit :

Challenge CMO	CMO	CD	proposition
1ère catégorie	350,00 €	400,00 €	✓ +100
	230,00 €	220,00 €	✓ +100
	150,00 €	120,00 €	✓ +100
	120,00 €	60,00 €	✓ +100
	100,00 €	0	✓ +100
2ème catégorie	180,00 €	0	✓ +50
	90,00 €	0	✓ +50
3ème catégorie	120,00 €	0	✓ +50
	60,00 €	0	✓ +50

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Nous avons, nous, au sein du Comité, la volonté de récompenser les clubs méritants !

- Titres Individuels Jeunes à Chavagnes en Paillers : Très belle salle et organisation. Merci à Jérôme Liaigre d'avoir aidé au juge-arbitrage sur le week-end complet au service des 336 joueurs présents sur cette organisation. Les résultats sont sur le site du Comité.
- 17 et 18 juin Grand Prix des Pays de la Loire : Peu de vendéens et peu de résultats probants. La finale Poussins a été pénible à regarder car l'adversaire du ferriérois servait faux. On peut s'interroger une fois de plus sur l'utilité de faire appel à des arbitres « officiels » pour constater une telle incapacité à faire respecter une règle essentielle du Tennis de Table. En poussins, comment est-il possible dans une ligue de 375 clubs de ne rassembler que 3 poussines + 1 = 4 sur une épreuve de cette envergure ? où est la formation ? où en est la détection ?
- Finales Fédérales par Classement - Résultats en Jeunes : F7 : Manon Rabiller (Beaufou) – 16° de finale ; F12 : Heidi Priolet (Bellevigny) – 32° de finale et Erell Bareau (Challans) – 8° de finale ; H15 : Joris Grelier (Challans) – 32° de finale.
- Subvention FDVA : cette subvention existe depuis 2011. Nous faisons une demande depuis 2 ans maintenant. L'année dernière nous avons perçu 1 920€ et cette année nous allons recevoir 2 000€ au total pour les deux dossiers déposés.

Tour des commissions

COMMISSION JEUNES par Stéphanie BOURMAUD :

- Lors de la dernière réunion de la CJD il a été évoqué le problème des forfaits sur les compétitions. Il est proposé d'appliquer une amende du montant de l'engagement à l'épreuve jeunes en cas de forfait signalé après le jeudi 12h00 précédent le week-end de compétition. Une amende de 15€ sera appliquée en cas de forfait le jour de la compétition. Un certificat médical éventuel envoyé au Comité la semaine suivante annulera ces sanctions. **Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**
- Aide à l'emploi des 750€ : une révision des conditions d'attribution est nécessaire. Voici les critères qui seront à respecter dès la saison prochaine 2023/2024 :
 1. Respecter la date de renvoi des dossiers (fixée au 31/12/2023)
 2. Etre BE, BPJEPS, CQP (pas de changement à ce niveau-là)
 3. Faire participer ses jeunes à 9 compétitions sur 13 qui leurs sont ouvertes et qui seront listées dans le courrier d'appel
 4. Etre dans les 5 meilleurs clubs au Challenge CMO de la première catégorie ou dans les 2 meilleurs clubs au Challenge CMO de la deuxième catégorie.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

COMMISSION CHAMPIONNAT PAR EQUIPES par Michel AUGAIN :

- Brétignolles est repêché en R3.
- Au niveau départemental, nous avons 2 désistements en D1 et 1 désistement en D2. Hormis cela, nous avons le même nombre d'équipes (-1) qu'à la deuxième phase 2022/2023. Nous sommes donc bien partis pour avoir plus d'équipes qu'à la saison passée.

COMMISSION CRITERIUM FEDERAL par Jérôme LIAIGRE :

- Une réunion en visio avec la FFTT se tenait ce même soir pour discuter de l'organisation du critérium fédéral à l'aube de la saison 2024/2025, qui ne serait plus sous la forme actuelle. La rumeur prétend que cette manifestation se jouerait sous forme de tournoi (même système que le tennis), mais nous n'en savons pas plus à ce jour.

Questions diverses

Fabienne propose de résilier le contrat de la machine à affranchir car les envois se font principalement par mail à présent. Les seuls « gros envois » qu'elle fait sont les 4 relevés de comptes clubs et le courrier de fin de saison (engagements des équipes). Cette résiliation engendrera une économie de 350€ pour l'abonnement annuel de la machine, ainsi que les cartouches à 200€ l'unité (tous les 2 ans environ). Elle a notamment rencontré un commercial de la Poste qui lui a présenté la possibilité d'imprimer nous-mêmes les timbres. **Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

Organisations

Compétitions	Lieux	Dates	Nbre de tables
Epreuves Départementales			
Formaping 85	ACHARDS	Dim. 1er oct. 2023	24
Tournoi 1 ^{ère} licence (tour 1)	ROCHE VENDEE	Sam. 16 déc. 2023	24
Individuels Vétérans	ACHARDS	Dim. 17 déc. 2023	16
Top Départemental	ST GILLES X DE VIE	Sam. 6 janv. 2024	12
Finales par Classement	HERBIERS	Sam. 02 & Dim. 03 mars 2024	32
Titres championnat Jeunes	HERBIERS	Sam. 13 avr. 2024	28
Finale par équipes Vétérans	TT MONTS ET VALLEES	Dim. 21 avr. 2024	16 minimum
Tournoi 1 ^{ère} licence (tour 2)		Sam. 4 mai 2024	24
Interclubs Cadets/Juniors	FERRIERE Vdée	Dim. 19 mai 2024	24
Titres Individuels Seniors	FERRIERE Vdée	Lun. 20 mai 2024	24
Interclubs Poussins/Benjamins/Minimes	ST HILAIRE DE LOULAY	Sam. 25 mai 2024	28
Pré-titres par Equipes (matin)	ST HILAIRE DE LOULAY	Dim. 26 mai 2024	22
Titres Individuels Jeunes		Sam. 1er & Dim. 2 juin 2024	32
Titres championnat par Equipes (1 journée)	JARD SUR MER	Dim. 9 juin 2024	22

Les Finales par Classements Départementales seront à moduler en fonction du nombre d'inscrits dans certaines catégories, afin d'éviter une fin beaucoup trop tardive comme la saison passée avec le tableau H8 en particulier.

Compétitions	Lieux	Dates	Nbre de tables
Epreuves Régionales			
2° tour CF Benjamins / Minimes	FONTENAY LE COMTE	Dim. 3 déc. 2023	16
3° tour CF Seniors		Dim. 28 janv. 2024	12
4° tour CF N2 Jeunes	ROCHE VENDEE	Sam. 6 & Dim. 7 avr. 2024	24
Titres par équipes		S. 1er & D. 2 juin 2024	14

Il y a eu un tirage au sort concernant :

- la journée des titres par équipes du dimanche 9 juin 2024 (départemental) entre Bellevigny et Jard sur Mer. C'est Jard sur Mer qui a été tiré au sort.
- Le 2^{ème} tour du CF Benj./Min. (régional) entre Fontenay le Comte et Les Achards. C'est Fontenay le Comte qui a été tiré au sort.

Prochaine réunion :
Lundi 25 septembre 2023

Fabienne PASQUEREAU

Stéphane BROCHARD – Président
Signature



Stéphanie BOURMAUD – Secrétaire
Signature

